



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E55677

VALABLE JUSQU'AU 10/11/2026

ÉDITÉ LE

24/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1994

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 23/05/2023
7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MORLAIX 94 B 150 398143644 RCS

Siret : 398 143 644 00019

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5012815

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 372561N/1247/1 292772/101

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 372561N/1247/1 292772/101

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/09/2025

Raison sociale : CONSTRUCTIONS PAUGAM

KERSAUDY
KERSAUDY
29250 SAINT-POL-DE-LEON

Téléphone : 02 98 69 02 22

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : construction.paugam@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

PAUGAM FRANÇOIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	20/10/2022
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	09/11/2022
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	12/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/11/2022
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	09/11/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	09/11/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.